

En France, des centaines de milliers d'enfants abusés sexuellement au sein de l'Eglise catholique - Face au rapport Sauvé, les politiques ne savent pas sur quel pied danser

samedi 9 octobre 2021, par [DEJEAN Mathieu](#), [GOANEC Mathilde](#), [GRAULLE Pauline](#), [RAMDANI Ilyes](#) (Date de rédaction antérieure : 8 octobre 2021).

Après que le rapport Sauvé a révélé que des centaines de milliers d'enfants français avaient été abusés sexuellement par des ecclésiastiques, les réactions des responsables politiques, de gauche comme de droite, paraissent timides. Certains demandent néanmoins à la justice d'intervenir et à l'Église de se réformer.

Sommaire

- [« La balle est dans le camp de](#)
- [Le précédent de la commission](#)
- [La droite gênée aux entournure](#)
- [« Que l'Église engage des](#)
- [« Éviter que ne se perpétue](#)

Aucune interrogation, mardi, lors de la séance hebdomadaire de questions au gouvernement. Une réaction à la volée d'Emmanuel Macron, en déplacement en Slovaquie, qui a souhaité « *que ce travail puisse se poursuivre dans la lucidité et l'apaisement* ». Et le service minimum des candidats à la présidentielle...

Au début de la semaine, c'est pourtant un scandale majeur qui vient d'éclater : selon les chiffres d'un rapport réalisé par la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église catholique (Ciase), 330 000 enfants français ont été, depuis 1950, victimes de violences sexuelles par des ecclésiastiques et des laïcs œuvrant au sein de l'Église.

À l'étranger, des révélations du même genre ont, ces dernières années, donné lieu à des prises de parole fortes des plus hautes personnalités de l'État. En 2012, les vice-premiers ministres d'Irlande et d'Irlande du Nord, constatant « *l'incapacité des membres éminents de l'Église catholique de protéger les enfants* », avaient ainsi appelé à la démission du chef de l'Église catholique du pays, après que le cardinal eut été accusé d'avoir couvert des actes de pédocriminalité d'un prêtre dans les années 1970.

Cet été, le chef du gouvernement canadien, par ailleurs fervent catholique, Justin Trudeau,

s'indignait de l'absence de réaction de l'Église après la découverte de centaines de tombes près d'anciens [pensionnats autochtones](#) destinés à évangéliser et assimiler les Amérindiens. Annonçant, lors d'une conférence de presse à Ottawa, que le gouvernement allait mettre « *la pression sur l'Église et toutes les institutions [pour qu'elles reconnaissent] leur rôle* », il a aussi demandé « *aux catholiques à travers le pays de parler à leurs prêtres, de parler à leurs évêques, de passer le message qu'il est temps que l'Église catholique reconnaisse [...] sa part de culpabilité* ».

Des politiques qui assument d'interpeler une institution religieuse : serait-ce impossible dans une République qui a fait de la séparation de l'Église et de l'État l'un des fondements de son identité ?

« La balle est dans le camp de l'Église »

Trois jours après la révélation du scandale, les politiques français étaient en tout cas peu nombreux à avoir pris des positions fortes sur l'épineux sujet. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur et des cultes, a certes été contraint de sortir du silence après que le président de la Conférence des évêques de France, Éric de Moulins-Beaufort, [eut déclaré que](#) « *le secret de la confession est plus fort que les lois de la République* ». Mais le gouvernement est resté largement en retrait.

Plus largement, il est notable que vendredi 8 octobre, ni Jean-Luc Mélenchon, ni Anne Hidalgo, ni Xavier Bertrand, ni Valérie Pécresse n'avaient encore pris la parole. Pour le reste, les rares à avoir réagi, à l'instar de l'écologiste Yannick Jadot ou du communiste Fabien Roussel, se sont généralement cantonnés à des messages sur les réseaux sociaux faisant part de leur empathie avec les victimes et saluant le travail de la commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église.

Comment aborder politiquement ce sujet, à la croisée des problématiques religieuses, de la protection de l'enfance, du droit et de la lutte contre les violences sexuelles ?

« *Ni l'État ni le Parlement n'ont les moyens d'intervenir, la balle est dans le camp de l'Église* », estime la sénatrice socialiste Marie-Pierre de la Gontrie, qui argue que le fait même que le rapport Sauvé ait été commandé par l'Église désarme en partie le champ politique. « *Le travail actuel est nettement plus abouti que tout ce que nous aurions pu faire, incarné par la personnalité de Jean-Marc Sauvé, incontestable. Sa commission a eu accès aux archives des évêchés, ce que nous n'aurions pas pu faire en tant que parlementaires, faute de moyens* », ajoute sa collègue de banc, Laurence Rossignol, qui fut ministre de la famille, de l'enfant et des droits des femmes durant le quinquennat Hollande.

« *La difficulté, c'est la coexistence entre le droit canonique et le droit français* », ajoute Marie-Pierre de la Gontrie, laquelle examine néanmoins méticuleusement le texte pour voir si des « *prolongements législatifs* » sont envisageables.

Le précédent de la commission parlementaire de 2018

Tout le monde se souvient en outre de la commission sénatoriale avortée en 2018, au moment de l'affaire Preynat. Si Marie-Pierre de la Gontrie avait été parmi les parlementaires à réclamer une enquête conduite par la représentation nationale sur les abus sexuels dans l'Église, l'entreprise avait tourné court, empêchée par la droite au motif que des procédures judiciaires étaient en cours ([celle autour du père Preynat](#) et de l'implication éventuelle de Philippe Barbarin, cardinal de Lyon).

« *Pour Alexandre Benalla, ça ne gênait pas du tout, donc l'argument était fallacieux*, raille aujourd'hui Laurence Rossignol, en référence à la commission d'enquête du Sénat sur le rôle du

chargé de mission d'Emmanuel Macron. *La réalité, c'est que la droite était tétanisée à l'idée d'enquêter sur l'Église, et cela s'est transformé en mission fourre-tout sur la pédocriminalité à travers le temps et l'espace... »*

Trois ans plus tard, l'hypothèse de réitérer une enquête de ce type n'est plus d'actualité après le travail immense fourni par la Commission Sauvé.

En revanche, [la question du financement des réparations](#) reste ouverte. Interrogé par Mediapart, l'Insoumis Bastien Lachaud, député de Seine-Saint-Denis, dit « *avoir une pensée pour les centaines de milliers de victimes* », et appelle surtout à faire preuve de vigilance : « *Comme le pointe le rapport Sauvé, il ne faudrait pas que l'Église utilise les fonds du denier du culte, ce qui reviendrait en vérité à les faire payer aux contribuables [le denier est en effet ouvert à la déduction fiscale accordée aux organismes reconnus d'intérêt public - ndlr] », avance-t-il.*

La droite gênée aux entournures

La droite traditionnelle, dont l'électorat catholique constitue un socle précieux, peinait ces derniers jours à poser des mots sur le scandale. Bruno Retailleau, président du groupe Les Républicains (LR) au Sénat, a appelé sur Twitter à « *poser les actes pour que des crimes aussi odieux ne soient plus possibles* », qualifiant le rapport de « *traumatisant* ». Interrogé par Mediapart pour prolonger sa réflexion sur les suites à donner, il n'a pas souhaité s'exprimer.

Députée du Doubs, Annie Genevard exprime à Mediapart son « *effroi à la découverte de l'ampleur du phénomène* ». Saluant cette « *démarche de vérité nécessaire et salutaire* » à laquelle l'Église s'est attelée, la vice-présidente de LR estime elle aussi que le rapport ne peut pas rester lettre morte : « *La justice des hommes doit passer* », dit-elle.

« *Les victimes peuvent, grâce à ce rapport, se positionner en tant que telles, et c'est déjà très salvateur*, estime Perrine Goulet, députée La République en marche, membre de la majorité présidentielle. *Ensuite ceux qui ont commis ces crimes doivent être déférés devant la justice, et nous encourageons toutes les victimes qui ne sont pas concernées par la prescription à déposer plainte.* »

Mais sur le plan législatif et pénal, rappelle la députée, « *tous les outils sont déjà sur la table* ». « *Là où on attend l'Église, c'est qu'elle s'interroge pour comprendre comment elle en est arrivée là. Elle doit faire son autocritique.* »

La députée, corapporteuse [d'un rapport publié en 2019](#) sur la protection de l'enfance, confirme cependant buter encore sur le contrôle de l'organisation religieuse : « *Nous nous sommes attelés récemment, et notamment dans le domaine du sport, à renforcer le contrôle des casiers judiciaires pour toute personne travaillant avec des enfants ou bénévole auprès d'eux, mais nous retompons dans cette affaire au registre de la séparation de l'Église ou de l'État ! Et si on l'oblige pour la religion catholique, il faudra le faire pour toutes les religions, y compris celles où les prêcheurs ne sont pas aussi bien identifiés.* »

« Que l'Église engage des réformes pour le bien commun ! »

« *La commission Sauvé n'a occulté aucun fait, et elle a rendu un état des lieux effarant et accablant, qui appelle à mon sens une réponse forte et des mesures structurelles* », soutient Chloé Sagaspe, membre du bureau exécutif national d'Europe Écologie-Les Verts, déléguée à la jeunesse. « *Si on veut éviter la répétition de ces violences, l'Église a la responsabilité d'en tirer les leçons. Les*

conclusions du rapport sont cohérentes avec les enquêtes révélées depuis des années en France et ailleurs. On ne doit plus être dans un silence coupable. »

Le ton est encore plus virulent chez Robert Ménard, le maire (apparenté Rassemblement National) de Béziers. « *L'Église doit reprendre nombre de ses habitudes, nombre de ses dogmes, parce que ce n'est pas possible*, a lancé sur France Info l'élu biterrois. *On ne peut pas ne pas tirer de conséquences de ce qui vient de se passer, on ne peut pas expliquer qu'il y a 330 000 enfants qui ont été abusés et puis dire qu'on va s'en remettre au bon jugement de prêtres ou de religieux quand on a vu ce qu'un certain nombre pouvait faire. »*

« *C'est un séisme, il y aura un "avant" et un "après", souligne quant à lui, la voix empreinte d'émotion, le député socialiste Dominique Potier. Pour retrouver la lumière, il faudra aller au bout de toutes les conséquences de ces révélations. »*

Tout ce qui affaiblit les corps intermédiaires nous regarde. Il ne faut pas se cacher derrière la pudeur de la laïcité.

Dominique Potier, député PS

Pour ce catholique pratiquant, président de l'Esprit civique, un laboratoire d'idées qui fait le lien entre l'éducation populaire et la spiritualité, ces révélations sur l'ampleur de la pédocriminalité dans l'institution catholique doivent déboucher sur un double mouvement : une action en justice d'abord, car, « *dans l'esprit de la laïcité, il faut que la justice passe* » ; une action de l'Église ensuite, qui doit « *entreprendre une réforme profonde* ».

Un responsable politique qui se mêle des affaires de l'Église : Dominique Potier assume. « *On peut souhaiter, comme républicain, que l'Église engage des réformes pour le bien commun !* », estime l'élu de Meurthe-et-Moselle. « *L'Église, comme toutes les institutions, est partie prenante de la République*, souligne-t-il. *Nous devons appréhender cette affaire comme si elle avait lieu dans une fédération sportive car tout ce qui affaiblit les corps intermédiaires nous regarde. Il ne faut pas se cacher derrière la pudeur de la laïcité. »*

Le député communiste Pierre Dharréville tient à faire la part des choses : « *Dans cette tragédie, il y a des choses condamnables par la justice, et j'encourage toutes les victimes à aller porter plainte. Mais pour ce qui concerne une éventuelle réforme de l'Église, c'est aux Chrétiens de demander des comptes* », dit-il, estimant néanmoins que cela doit permettre d'avancer dans la lutte contre les violences sexuelles dans toutes les sphères de la société.

Alors que 70 % des plaintes pour agression sexuelle sur mineur sont classées sans suite, le rapport Sauvé est ainsi pour tous les élus contactés un point d'appui pour briser l'omerta sur la pédocriminalité dans la société en général. Ainsi Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enfance sous Lionel Jospin, estime que « *tous les métiers liés à l'enfance et à l'adolescence doivent être surveillés* » et se demande si la prescription ne devrait pas être levée, pour que « *tous les prédateurs soient condamnés* ». Reste que, là encore, le pouvoir politique est bien en mal de se substituer aux

autorités de l'Église pour qu'elle se réforme.

« Éviter que ne se perpétue l'omerta »

Les organisations de jeunesse (tels les scouts de France, d'obédience religieuse, par exemple) « *sont déjà soumises aux règles qui s'appliquent à n'importe quelle colonie de vacances, rappelle Laurence Rossignol. Et les clercs de l'Église qui interviennent auprès des enfants ont rarement des mentions sur leur casier judiciaire puisque jusqu'ici, l'institution fermait les yeux. Donc la révolution à faire est d'abord culturelle. Les parents, qui se taisaient parfois autrefois, sûrement ne se tairont plus.* »

Il reste le curatif et le préventif, faute de contrôles *a priori*, partout difficiles à mettre en place. L'Église a par exemple promis des cellules d'écoute pour les victimes potentielles... mais tenues par des religieux. « *Elles doivent être animées par l'extérieur et des associations de victimes expertes sur le sujet, pour éviter que ne se perpétue l'omerta qui sévissait jusqu'ici* », insiste Perrine Goulet.

Laurence Rossignol estime enfin que l'Église catholique, qui s'est beaucoup exprimée ces dernières années sur les sujets de société, sort « *disqualifiée* » d'un tel scandale. « *Quand on se remémore ce que l'Église a couvert comme actes alors qu'au même moment elle multipliait les injonctions faites aux femmes sur la contraception, l'avortement ou encore multipliait les discours de réprobation sur l'homosexualité ou la famille, qu'elle se taise, et pour longtemps.* »

Mathieu Dejean, Mathilde Goanec, Pauline Graulle et Ilyes Ramdani

P.-S.

• « Face au rapport Sauvé, les politiques ne savent pas sur quel pied danser ». Mediapart, 8 octobre 2021 :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/081021/face-au-rapport-sauve-les-politiques-ne-savent-pas-sur-quel-pied-danser>

Les articles de Mathieu Dejean sur Mediapart :

<https://www.mediapart.fr/biographie/mathieu-dejean-0>

Les articles de Pauline Graulle sur Mediapart :

<https://www.mediapart.fr/biographie/pauline-graulle>

Les articles d'Ilyes Ramdani sur Mediapart :

<https://www.mediapart.fr/biographie/ilyes-ramdani-0>

Les articles de Mathilde Goanec sur Mediapart :

<https://www.mediapart.fr/biographie/mathilde-goanec>

POURQUOI S'ABONNER A MEDIAPART ?

- Site d'information indépendant
- Sans subventions ni publicité sur le site
- Journal participatif
- Financé uniquement par ses abonnements

<https://www.mediapart.fr/abonnement>